

# Mettre fin aux châtiments corporels des enfants: Bulletin Afrique

Bulletin numéro 19: Juin 2015

VERSION ANGLAISE DISPONIBLE



Global Initiative to  
**End All Corporal Punishment  
of Children**

---

## La principale information de ce numéro:

Nous avons le plaisir d'annoncer le lancement de notre nouveau site web ([www.endcorporalpunishment.org](http://www.endcorporalpunishment.org)), qui dispose d'informations mises à jour sur les progrès réalisés pour mettre fin aux châtiments corporels des enfants dans tous les milieux. Le site web comprend des informations correspondant au contexte africain, notamment, sur les organes de suivi de traités africains, ainsi que des recherches récentes et des campagnes à travers le continent. N'oubliez pas de rafraîchir votre navigateur lorsque vous visiterez le site!

1. [Qui sommes-nous?](#)
  2. [Récentes informations en Afrique](#)
  3. [Campagnes et autres avancées en faveur de l'interdiction](#)
  4. [Actualité des droits de l'Homme](#)
  5. [Ressources: Recherches/Rapports/Publications](#)
  6. [Demande d'informations](#)
- 

## 1. Qui sommes-nous?

The Global Initiative est une organisation non gouvernementale (ONG) qui vise à agir comme un catalyseur pour encourager plus d'actions et de progrès vers l'élimination de tous les châtiments corporels sur tous les continents. Nous soutenons les campagnes nationales par le biais d'informations pertinentes et d'une assistance technique ([www.endcorporalpunishment.org](http://www.endcorporalpunishment.org)). Le Projet Afrique de Global Initiative vise particulièrement à accroître le nombre d'Etats en Afrique engagés et œuvrant activement pour l'interdiction et l'élimination de tous les châtiments corporels des enfants, dans le cadre familial, scolaire et dans d'autres

cadres. Pour plus d'informations, veuillez contacter Sonia Vohito à l'adresse suivante: [vohito@endcorporalpunishment.org](mailto:vohito@endcorporalpunishment.org).

A travers ce Bulletin nous souhaitons tenir informées les organisations de la société civile et autres parties prenantes et encourager le développement d'un réseau autour de la question des châtimets corporels des enfants. Nous encourageons nos lecteurs à manifester leur soutien en faveur de l'interdiction et l'élimination des châtimets corporels en adhérant aux objectifs de Global Initiative à l'adresse suivante: <http://www.endcorporalpunishment.org/supporting-prohibition/supporter-form/>.

[Retour au sommaire](#)

---

## 2. Récentes informations en Afrique

*Zimbabwe*: La Cour constitutionnelle a suspendu provisoirement un jugement de la Haute Cour interdisant le recours aux châtimets corporels, sous forme de punition, à l'encontre de mineurs délinquants, (cf. bulletin no 18.). Le juge Godfrey Chidyausiku a estimé que, même si l'affaire devait attendre le verdict des neuf juges de la Cour, les magistrats pouvaient infliger des châtimets corporels à des mineurs délinquants. Le juge a déclaré: "La Cour observe à partir des communications faites par toutes les parties qu'il existe un consensus [en faveur des châtimets corporels]. La Cour serait plus satisfaite si elle entendait des points de vue opposés [aux châtimets corporels], avant de rendre sa décision." (*Zimeye*, 18 Juin 2015)

[Retour au sommaire](#)

---

## 3. Campagnes et autre avancées en faveur de l'interdiction

*Parentalité en Afrique*: Lors de la 3ème Conférence panafricaine sur la parentalité, qui a eu lieu à Kampala, en Ouganda, les 21 et 22 avril 2015, et ayant pour le thème: «Promouvoir la Discipline Positive à travers une parentalité adaptée dans l'enfance et l'adolescence (y compris les enfants handicapés) », les participants ont adopté la [Déclaration de Munyonyo et un Appel à l'action](#) dans lesquels ils ont

appelé à la réforme juridique pour mettre fin aux châtiments corporels des enfants dans tous les milieux. Les participants ont appelé les Nations Unies, l'Union africaine et les gouvernements, à "plaider pour la mise en œuvre de la CDE / CADBE et d'autres lois clé interdisant les châtiments physiques, dans divers contextes et les politiques de soutien aux parents." La 3ème Conférence panafricaine sur la parentalité a réuni plus de 105 délégués venant de 13 pays africains. Elle vise à autonomiser les familles et promouvoir les pratiques parentales adaptées, ainsi que promouvoir les partenariats pour une protection sociale complète, durable et efficace des enfants d'Afrique.

**Ouganda:** En mai, l'Église catholique, par le biais du Mouvement des missionnaires Xavériens d'Ouganda a organisé une campagne d'action nationale de deux jours ayant pour thème: "Arrêter la violence interpersonnelle pour permettre aux enfants et aux jeunes de vivre et de grandir dans un environnement sain." Lors de cet événement, Son Eminence le Cardinal Emmanuel Wamala a exprimé sa préoccupation au sujet du niveau élevé de violence domestique dans les familles. Le Cardinal Wamala a demandé aux jeunes de promettre individuellement qu'ils s'abstiendraient de commettre des actes violents et qu'ils enseigneraient aux autres, y compris aux parents, de ne pas recourir à la violence, mais d'opter plutôt pour le dialogue en tant que solution idéale pour résoudre les problèmes (New Vision, le 21 Juin 2015)

**NB:** En Ouganda, les châtiments corporels sont illégaux dans le système pénal, mais ils ne sont pas interdits par la loi au sein du foyer, dans les structures d'accueil, dans les garderies et à l'école. Un projet de loi qui interdirait les châtiments corporels à l'encontre des enfants dans tous les milieux, y compris à la maison, est actuellement en cours de discussion.

**Swaziland:** Dans le cadre des célébrations du Mois de l'Enfant, [Vision du Monde](#) a tenu une discussion avec des pasteurs en vue de mettre fin à la violence faite aux enfants. La campagne vise à sensibiliser le public sur les châtiments corporels en tant que violence faite aux enfants, et parvenir à un accord sur un message commun de l'église sur les châtiments corporels, mais aussi à identifier les possibilités de partenariat de l'église pour éliminer la violence faite aux enfants. Vision du Monde Swaziland a rencontré les chefs religieux venant de diverses confessions afin d'aborder la question des châtiments corporels des enfants. (Swazi Observer, 12 Juin 2015)

## **Discipline positive**

**Ghana:** En avril 2015, à Ho, ActionAid Ghana a tenu un atelier sur la discipline

positive pour les professionnels des médias et le personnel du Service de l'éducation du Ghana. Lors de l'atelier, Mme Vera She- Azangra, coordonnatrice régionale d'ActionAid de la Volta et du Grand Accra, a appelé les parents et les enseignants à remplacer les châtiments corporels par la discipline positive. Elle a souligné que les parents et les enseignants qui ont recours aux châtiments corporels violaient les droits des enfants. Mme Vera She- Azangra a également appelé le ministère de l'Éducation à adopter des concepts modernes, qui ne seraient pas néfastes à l'éducation et à la formation des écoliers. (*The Chronicle*, le 16 Avril 2015)

[Retour au sommaire](#)

---

## 4. Actualité des droits de l'Homme

La 25ème session du [Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant](#) a eu lieu en avril 2015, à Addis-Abeba, en Ethiopie. Au cours de cette session, le Comité a examiné des rapports d'Etats parties dont ceux de [Madagascar](#), de la [Namibie](#), du [Rwanda](#) et du [Zimbabwe](#). Le Comité a abordé la question de la légalité des châtiments corporels des enfants dans chaque Etat examiné. Les recommandations aux Etats seront publiées prochainement.

### Principales décisions et recommandations, etc.

La 69ème session du [Comité sur les droits de l'enfant](#) a eu lieu en mai / juin 2015, elle a porté sur l'examen de l'interdiction et l'élimination des châtiments corporels dans les Etats concernés, en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant. Des recommandations visant à interdire les châtiments corporels dans tous les cadres, y compris l'abrogation des défenses juridiques en faveur de leur utilisation, telles que le «droit de correction» ou autres, ont été faites à l'endroit de [l'Erythrée](#), de [l'Ethiopie](#) et du [Ghana](#).

La 22ème session de l'Examen périodique universel a eu lieu en mai 2015. Des recommandations visant à interdire tous les châtiments corporels des enfants ont été faites à l'endroit du [Liberia](#) et de la [Libye](#).

### Briefings aux organes des droits humains

The Global Initiative soumet régulièrement des briefings aux organes de suivi des

traités des droits de l'homme avant l'examen des rapports des États parties. Nous encourageons les ONG et institutions nationales des droits de l'homme à faire de même. Nous essayons particulièrement d'identifier les ONG et institutions des droits de l'homme "clés" dans chaque Etat avec lesquelles nous pourrions collaborer pour soumettre des rapports aux organes de suivi des traités. Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [vohito@endcorporalpunishment.org](mailto:vohito@endcorporalpunishment.org)

**Veuillez noter que les rapports pays postés sur notre nouveau site incluent des informations sur les prochains examens des organes de suivi des traités et de l'EPU, ainsi que les dates limites de soumission de rapports alternatifs.** Nous demeurons disponibles pour fournir des conseils aux ONG et institutions nationales des droits de l'homme, sur les informations pratiques concernant la soumission des rapports alternatifs (courriel : [vohito@endcorporalpunishment.org](mailto:vohito@endcorporalpunishment.org))

#### *Comité des droits de l'enfant*

- (1) La session 71 aura lieu du 11 au 29 janvier 2016. Le Comité examinera les rapports du [Bénin](#), du [Gabon](#), [Kenya](#), [Sénégal](#), de la [Zambie](#) et du [Zimbabwe](#).
- (2) La session 73 du Groupe de travail pré session aura lieu du 1er au 5 février 2016. Le PSWG adoptera la liste des points à traiter pour la [République centrafricaine](#), le [Malawi](#), la [Sierra Leone](#) et [l'Afrique du Sud](#).

#### *Comité des droits économiques, sociaux et culturels*

- (1) La session 56 aura lieu du 21 septembre au 9 octobre 2015. Le Comité examinera les rapports du [Burundi](#), du [Maroc](#) et du [Soudan](#).
- (2) La session 57 aura lieu du 22 février au 4 mars 2016. Le Comité examinera les rapports du [Kenya](#) et de la [Namibie](#).

#### *Comité des droits des personnes handicapées*

- (1) La session 14 aura lieu du 17 août au 4 septembre 2015. Le Comité examinera les rapports du [Gabon](#), du [Kenya](#) et de l'île [Maurice](#).

#### *Comité des droits de l'homme*

- (1) La session 115 aura lieu du 19 octobre au 6 novembre 2015. Le Comité examinera le rapport du [Benin](#) et adoptera la liste des points à traiter pour le [Burkina Faso](#) et le [Ghana](#).

#### **L'Examen périodique universel**

L'obligation d'interdire et d'éliminer les châtiments corporels des enfants continue d'être soulevée auprès des États dans le cadre de l'Examen périodique universel de leur bilan en matière de droits de l'homme. Global Initiative présente des briefings sur chaque Etat examiné, qui n'est pas parvenu à l'interdiction totale, et partage les briefings provisoires avec les organisations concernées de façon à encourager les soumissions de rapports au plan national. Nous avons également un programme de suivi (nous soulevons la question auprès des États ayant accepté les recommandations visant à interdire les châtiments corporels en écrivant aux ONG, INDH et ministres clés) et entreprenons une analyse continue de la couverture de cette question dans tous les aspects du processus de l'EPU (pour plus d'informations, écrivez à: [info@endcorporalpunishment.org](mailto:info@endcorporalpunishment.org)).

Pour les dates limites de soumission de rapports, veuillez consulter **les rapports pays sur notre nouveau site**.

La session 23 aura lieu du 2 au 13 novembre 2015. Les pays suivants seront examinés : [Mauritanie](#), [Rwanda](#), [Sao Tomé-et-Principe](#)

La session 24 aura lieu en janvier / février 2016. Les pays suivants seront examinés : [Mozambique](#), [Namibie](#), [Niger](#), [Seychelles](#), [Sierra Leone](#), [Somalie](#)

La session 25 aura lieu en avril / mai 2016. Les pays suivants seront examinés : [Soudan](#), [Swaziland](#), [République Unie de Tanzanie](#)

[Retour au sommaire](#)

---

## **5. Ressources: Recherches/Rapports/Publications**

Global Initiative a le plaisir d'annoncer le lancement de son nouveau site web. Nous vous invitons à visiter notre nouveau site amélioré où, comme d'habitude, vous trouverez des informations actualisées sur les progrès accomplis en faveur de l'interdiction universelle de tous les châtiments corporels des enfants, des guides sur le plaidoyer en faveur de la réforme juridique et des rapports détaillés sur chaque pays, ainsi que les dernière actualités, des résumés de recherche et ressources en matière de plaidoyer. En particulier, nos rapports pays incluent désormais des liens vers des campagnes nationales pour la réforme juridique et des informations sur les prochaines sessions des organes de suivi des traités et l'Examen Périodique Universel (EPU), y compris les délais pour soumettre vos rapports. Veuillez noter que les utilisateurs de notre ancien site pourraient

avoir besoin de rafraîchir leur navigateur afin d'accéder au nouveau site.

## \*NOUVELLES PUBLICATIONS POUR SOUTENIR LA CAMPAGNE\*

### **Nouvelle brochure relative au soutien confessionnel mondial en faveur de l'interdiction**

Cette nouvelle brochure intitulée *Faith-based support for prohibition and elimination of corporal punishment of children – a global overview*, (en français: soutien confessionnel en faveur de l'interdiction et l'élimination des châtiments corporels des enfants - un aperçu global), a été élaborée par le Réseau des Eglises pour la non-violence. Elle fournit des exemples de soutien multi religieux en Afrique et dans d'autres régions, notamment la Déclaration du Caire sur la Convention (CRC) et la jurisprudence islamique, la fatwa contre les châtiments corporels (Mauritanie), et les déclarations de la Conférence des évêques catholiques d'Afrique australe. Avec des extraits de déclarations clés et des liens vers des informations supplémentaires, cette brochure est un outil essentiel pour le plaidoyer sur une base confessionnelle, afin de promouvoir l'interdiction et l'élimination de tous les châtiments corporels des enfants.

La brochure est disponible en anglais en format pdf [ici](#). Pour de plus amples informations, veuillez contacter [chris@churchesfornon-violence.org](mailto:chris@churchesfornon-violence.org). Pour plus d'informations sur tous les aspects du travail avec et au sein des communautés religieuses en vue de promouvoir l'interdiction, veuillez consulter : <http://churchesfornon-violence.org/>.

### **Nouveau rapport mondial sur l'interdiction des châtiments corporels en milieu scolaire**

Ce nouveau rapport de Global Initiative, publié en partenariat avec Save the Children, présente les progrès effectués en faveur de l'interdiction des châtiments corporels en milieu scolaire, et identifie les Etats au sein desquels les progrès ne sont pas réalisés. Le rapport énonce les normes des droits de l'homme relatives à l'interdiction des châtiments corporels, il fait un résumé des recherches documentant le recours continu aux châtiments corporels en milieu scolaire, avec des extraits de la législation nationale autorisant les châtiments corporels ainsi que des lois les interdisant. Il décrit comment les lois peuvent être révisées pour parvenir à l'abolition. Le rapport identifie les opportunités immédiates de réforme juridique dans au moins 22 des 29 Etats africains où l'interdiction n'a pas encore été entièrement obtenue à l'école ; ce rapport est à la fois un appel à l'action pour

mettre fin à la punition violente des enfants dans tous les lieux d'enseignement et un outil de plaidoyer pour que cela se produise à travers la réforme juridique et d'autres mesures. *Towards non-violent schools: prohibiting all corporal punishment, Global report 2015* (en français: vers des écoles non-violentes: interdire tous les châtimets corporels, rapport mondial 2015) – est publié en anglais et en espagnol. Il a été lancé lors du 6e Congrès mondial « Violences à l'école et Politiques publiques », à Lima au Pérou, en mai 2015 – le rapport est disponible [ici](#) (en anglais et espagnol).

## Autres ressources

*Moyen-Orient et Afrique du Nord*: Un [rapport régional sur les enfants non scolarisés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord](#), publié par l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés (OOSCI) au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA) a révélé que 21 millions d'enfants et d'adolescents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sont soit non scolarisés ou sont exposés au risque de décrochage. Le rapport recommande l'interdiction des châtimets corporels en milieu scolaire, à la maison et dans tous les autres cadres, en tant que socle nécessaire pour soutenir les efforts en vue d'améliorer le climat scolaire, assurer la persévérance scolaire et combattre l'exclusion scolaire. Le rapport porte sur 7 pays africains dont l'Algérie, Djibouti, l'Egypte, la Libye, le Maroc, le Soudan et la Tunisie. En utilisant les données de Global Initiative, le rapport inclut un aperçu sur l'interdiction des châtimets corporels en milieu scolaire dans la région MENA. Il appelle à un meilleur climat où les châtimets corporels sont interdits dans la loi et dans la pratique. Le Rapport régional sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord fait partie de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés (OOSCI), lancée par le Fonds des Nations pour l'enfance (UNICEF) et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) en 2012. ([Rapport régional sur les enfants non scolarisés](#), Initiative en faveur des enfants non scolarisés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, UNICEF Bureau régional Moyen-Orient et Afrique du Nord, 2015)

*Afrique du Sud*: Lancé en mai 2015, le rapport sur la [General Household Survey](#) 2014 (GHS) (en français : Enquête générale auprès des ménages) a révélé que les châtimets corporels des enfants en milieu scolaire demeuraient répandus dans les provinces du Cap - oriental et du KwaZulu-Natal, qui ont toutes deux enregistré le taux national le plus élevé de 21%. Dans le Free State, les écoliers sont victimes de châtimets corporels à hauteur de 11%, 12% dans le Limpopo, 11% au Cap - Nord, et 10% dans le Nord-Ouest. Le Cap - Occidental enregistre le chiffre le plus bas à 2,8%. Le rapport GHS mesure la performance des programmes ainsi que la qualité de la prestation de services dans un certain



nombre de secteurs clés en Afrique du Sud, dont l'éducation, la santé et le développement social et le logement.

Un nouveau rapport de recherche publié par l'Institut d'études de sécurité (ISS) et l'Université du Cap (UCT) et intitulé: "La parentalité positive en Afrique du Sud: pourquoi le soutien aux familles est essentielle au développement et à la prévention de la violence" a révélé les impacts de la parentalité sur le comportement des enfants, ce qui affecte leur capacité à réaliser leur potentiel. L'étude a révélé que les enfants qui ont été soumis à des châtiments corporels, ceux dont les parents étaient stressés et souffraient de problèmes de santé mentale (comme la dépression) étaient plus susceptibles que les autres enfants d'être anxieux et déprimés ou d'agir violemment et agressivement. Le rapport recommande une collaboration interministérielle et de solides partenariats entre les parties prenantes gouvernementales, y compris les départements du développement social et la santé, et la société civile pour élaborer des plans afin de mettre des programmes fondés sur des preuves à la disposition des parents au plan national.

NB: Le projet d'amendement de la loi sud-africaine sur l'enfance a récemment été officiellement examiné au parlement. Malheureusement, la version du projet de loi examiné ne comprend pas l'interdiction des châtiments corporels dans tous les cadres.

*Algérie:* Une étude menée par la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) a révélé que 3 millions de familles algériennes recouraient aux châtiments corporels pour éduquer leurs enfants. L'étude réalisée par des enseignants en sociologie a montré que les mères avaient plus souvent recours aux châtiments corporels (36%), en comparaison aux pères (26%). D'autres personnes ayant recours aux châtiments corporels sont les frères et sœurs et les grands-parents (14%). (Algerie-focus.com, le 9 mai 2015)

*Ouganda:* Un programme novateur d'activités utilisé dans des écoles primaires ougandaises a réussi à réduire la violence infligée aux enfants par des enseignants de 42%, selon une nouvelle étude publiée dans la revue *The Lancet Global Health*. Le *Good School Toolkit* (en français : le bon outil scolaire) est une intervention comportementale conçue par l'ONG ougandaise [Raising Voices](#), qui vise à favoriser un changement dans la culture opérationnelle au niveau scolaire. Ses ressources sont composées de T-shirts, livres, brochures, des affiches et des manuels pour environ 60 activités différentes. Pour évaluer l'efficacité du « toolkit », des chercheurs de la *London School of Hygiene and Tropical Medicine*, en partenariat avec Raising Voices, ont mené un essai contrôlé randomisé (ECR)

dans le district de Luwero en Ouganda. L'essai a eu lieu entre septembre 2012 et avril 2014, avec 21 écoles dans le groupe recevant l'intervention et 21 autres écoles dans le groupe de contrôle. Malgré d'importantes baisses observées au cours de l'étude, les niveaux de violence physique au sein des écoles du groupe recevant l'intervention sont restés élevés, avec 30% et 60% d'étudiants faisant état de violences, respectivement au cours de la semaine précédente et du trimestre précédent l'enquête. (Devries K M et al. "[The Good School Toolkit for reducing physical violence from school staff to primary school students: a cluster-randomised controlled trial in Uganda](#)", *The Lancet Global Health*, Volume 3, Juillet 2015)

[Retour au sommaire](#)

---

## 6. Demande d'informations

### Promotion de la discipline positive et non violente

Nous recherchons de la documentation sur la promotion de la discipline positive au sein du foyer, à l'école et dans d'autres situations en Afrique, à poster sur notre site web. Merci d'écrire à: [triona@endcorporalpunishment.org](mailto:triona@endcorporalpunishment.org) pour nous suggérer des ressources. Nous recherchons particulièrement de la documentation portant sur la promotion de la discipline positive dans le cadre d'une campagne sur la réforme juridique ou en rapport avec une interdiction qui a déjà été obtenue.

### Recherche portant sur les châtiments corporels des enfants

Les preuves de la nature et de la prévalence des châtiments corporels recueillies par le biais d'études nationales sont importantes pour garantir la visibilité de la question des châtiments corporels et pour mesurer l'efficacité de l'application des lois d'interdiction, ainsi que les mesures adoptées pour changer les attitudes et les pratiques. Veuillez envoyer des résultats récents de recherche sur les châtiments corporels des enfants en Afrique à: [vohito@endcorporalpunishment.org](mailto:vohito@endcorporalpunishment.org).

Et ...

Voici d'autres moyens pour contribuer aux activités de Global Initiative :

- Nous envoyer des informations sur des lois interdisant ou autorisant les châtimets corporels
- Nous informer s'il existe des occasions pour promouvoir la réforme juridique (par ex. lorsqu'un projet de loi est en cours d'élaboration) et lorsque de nouvelles lois d'interdiction des châtimets corporels ont été adoptées
- Nous transmettre les coordonnées d'organisations activement engagées dans la promotion de l'interdiction et l'élimination des châtimets corporels des enfants

Veillez nous contacter à l'adresse suivante, si vous pouvez répondre aux points énumérés ci-dessus: [vohito@endcorporalpunishment.org](mailto:vohito@endcorporalpunishment.org).

[Retour au sommaire](#)

---

Nous espérons que vous avez trouvé ce Bulletin informatif et utile et nous vous invitons à nous envoyer vos commentaires à l'adresse suivante:

[vohito@endcorporalpunishment.org](mailto:vohito@endcorporalpunishment.org). Nous envoyons ce Bulletin aux supporters des objectifs de Global Initiative et à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos prochains numéros, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: [vohito@endcorporalpunishment.org](mailto:vohito@endcorporalpunishment.org). Si votre organisation ne fait pas partie de notre liste de supporters, merci d'y souscrire (en ligne sur le site suivant: [www.endcorporalpunishment.org/supporting-prohibition/supporter-form/](http://www.endcorporalpunishment.org/supporting-prohibition/supporter-form/) ou par courriel: [info@endcorporalpunishment.org](mailto:info@endcorporalpunishment.org)).

---

**Our mailing address is:**

Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children  
Unit 125-127 W, Westminster Business Square  
1-45 Durham Street  
London, London SE11 5JH  
United Kingdom

[Add us to your address book](#)

[unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

MailChimp